



La Commanderie

Les cahiers de la commanderie

Pour la
valorisation du patrimoine et
le développement culturel

Année 2010

Etude Spéciale n°2

L'eau potable aux Echelles I- L'eau des « Adoubes »

Etude réalisée par l'association La Commanderie

Equipe de travail : Louis Gradelet, Gérard Bourcier et Bernard Lanfrey

Sommaire :

- 1860-1865 (p1)
- 1870-1872 (p2)
- 1873-1874 (p3)

Si aujourd'hui l'eau potable coule aux robinets de nos habitations, au milieu du XIXème siècle, une partie au moins de la population du bourg des Echelles consomme encore l'eau du Guiers.

A partir des registres de délibérations du conseil municipal, nous relatons ici les circonstances et péripéties dans lesquelles se sont débattus les représentants de la commune pour alimenter sa population en eau potable, de l'origine à nos jours.

1850

Les prémisses

La première délibération des responsables échellois date du 14/11/1850. Cette question revient en discussion le 20/6/1858, puis le 26/10/1862. Il est alors projeté de capter la source de l'Argenette, ce qui soulève les protestations de la commune de Saint Christophe. Une convention est signée avec Monsieur Bret (professionnel de l'époque) en vue de rechercher une source à proximité de celle de l'Argenette (délibération du 12/2/1864). Le 14/2/1864, le conseil répond à la commune de Saint Christophe.

1865

Le premier Projet Communal

9/5/1865 : L'assemblée du conseil municipal des Echelles est réunie par son maire, Monsieur Millioz. « *Celui-ci, pour ne pas répéter les raisons déjà exposées d'une nécessité absolue de faire arriver de la bonne eau de source dans la petite ville des Echelles, lui a fait donner lecture des principales délibérations prises à ce sujet.*

Il a ajouté à toutes les raisons contenues dans ces délibérations dont elle a reconnu l'exacte vérité et apprécié le fondement, une autre considération d'une grande gravité qu'il a exposé à l'assemblée. Elle se trouve dans l'établissement projeté d'une fabrique de soie à eau; chaque jour ce projet prend plus de consistance. Déjà, Monsieur Veyre qui l'a conçu, a acheté les moulins et prise d'eau de Monsieur Dumas pour cet établissement qui, du côté du sud-est, serait tangent aux Echelles. Si comme l'on est bien fondé à l'espérer, et comme on le désire pour le bien de la population, ce projet se réalise, les besoins de ces fontaines seront encore plus puissants. »

Cette délibération nous permet de constater que le besoin en eau potable devient vraiment pressant pour le bourg des Echelles, la population prenant son eau à des sources ou dans des puits, voire dans le Guiers tout proche.

L'objectif n'est pas encore d'apporter l'eau potable au robinet mais bien de créer des fontaines publiques à plusieurs endroits de l'agglomération.

Cette délibération évoque également le rôle du curé Trollier et du maire qui ont déjà favorisé l'établissement de « **métiers en soie** » ainsi que de la générosité des Chartreux « *dont la charité est inépuisable* ».

Le maire explique qu'il a mis en place un « rôle de souscriptions volontaires » en visitant chaque famille et déjà récolté la somme de 1.337 francs. « *Ils savent tous que la communauté est malheureusement sans ressources et que par ses propres forces, elle ne pourrait pas faire la dépense de ces fontaines* » explique-t-il.

Le maire propose alors de voter des contributions supplémentaires de 1.000 francs à ses conseillers, auxquels il a associés les 5 contribuables les plus imposés de la commune. (Le maire pouvait, à cette époque, compléter son conseil avec des conseillers spécialement choisis parmi la population). En même temps qu'ils demandent une subvention au « *gouvernement tout paternel de Sa Majesté l'Empereur* », les conseillers acquiescent à l'unanimité pour cette contribution supplémentaire.

1870

Approbation du devis et cahier des charges

24/7/1870 : le maire, Monsieur Curtet, rappelle que, malgré les nombreuses démarches entreprises, le projet d'adduction d'eau vers les fontaines publiques n'a pu se concrétiser. Pourtant, une somme de 200 francs avait été votée par le conseil le 14/10/1866 pour une étude avec plans et devis demandée à Monsieur Bret.

Il propose « d'adopter un moyen prompt, facile et économique d'avoir de bonnes fontaines en élevant dans la partie supérieure du bourg l'eau de la source des Adoubes que possède la commune, que l'on connaît pour être excellente parce qu'on vient la puiser à sa source depuis un temps immémorial ».

Cette source est à « l'abri des ravages du Guiers parce qu'elle sort du roc, que dans les plus grandes sécheresses elle n'a pas donné moins de 80 litres par minute, que l'on peut ajouter à cette source celle que Monsieur Veyre a donné à la commune, qui a toutes les qualités de bonté et de régularité de la précédente et environ le double en quantité, qu'il existe à côté de la citerne où les sources seront réunies une force d'eau d'un cheval vapeur, soit 65 litres à la seconde et 1m20 de chute ».

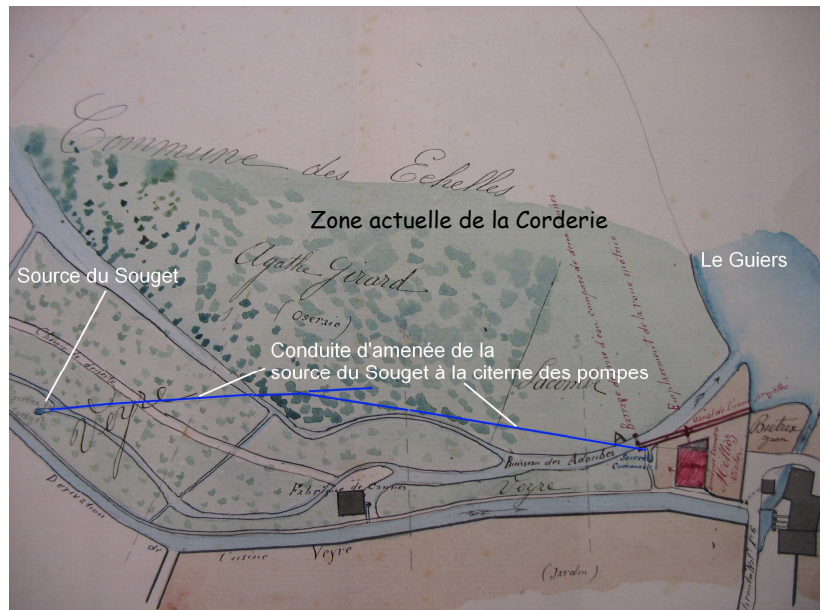
L'objectif consiste à relever l'eau « dans les quartiers les plus élevés de la ville, soit à 13 mètres au-dessus du niveau des sources » au moyen d'une roue-turbine.

Le conseil adopte le devis de 9.900 francs et le cahier des charges soumis par son maire « pour les fontaines et le lavoir public »

Le même jour, le conseil « vote des remerciements » à Monsieur Ambroise Veyre et Mlle Lacroix.

- pour Monsieur Veyre, il convient de savoir que si celui-ci « donne » sa source à la commune, il obtient en contrepartie une livraison de 20 litres d'eau par minute pour « l'usage spécial de sa fabrique ».

- quant à Mlle Lacroix, elle a permis de « canaliser l'eau des sources centrales du Souget dont elle est riveraine ».



1871

Ré- Approbation du devis et cahier des charges

15/11/1871 : le maire rappelle que « Monsieur le Préfet avait conseillé à Monsieur le Maire d'ajourner cette dépense parce que le pays pourrait avoir besoin de nous demander toutes nos ressources pour la guerre ».

Le conseil approuve la reprise du projet à partir du devis de 1870.

1872

Agrément des entreprises

22/8/1872 : le conseil approuve le choix des entrepreneurs en présentant un plan de financement dans lequel il est stipulé que la commune réaffecte un emprunt de 5.000 francs réalisé pour faire face aux besoins des chemins vicinaux (sur un coût total de 7.850 francs).

1873

Rectification du projet

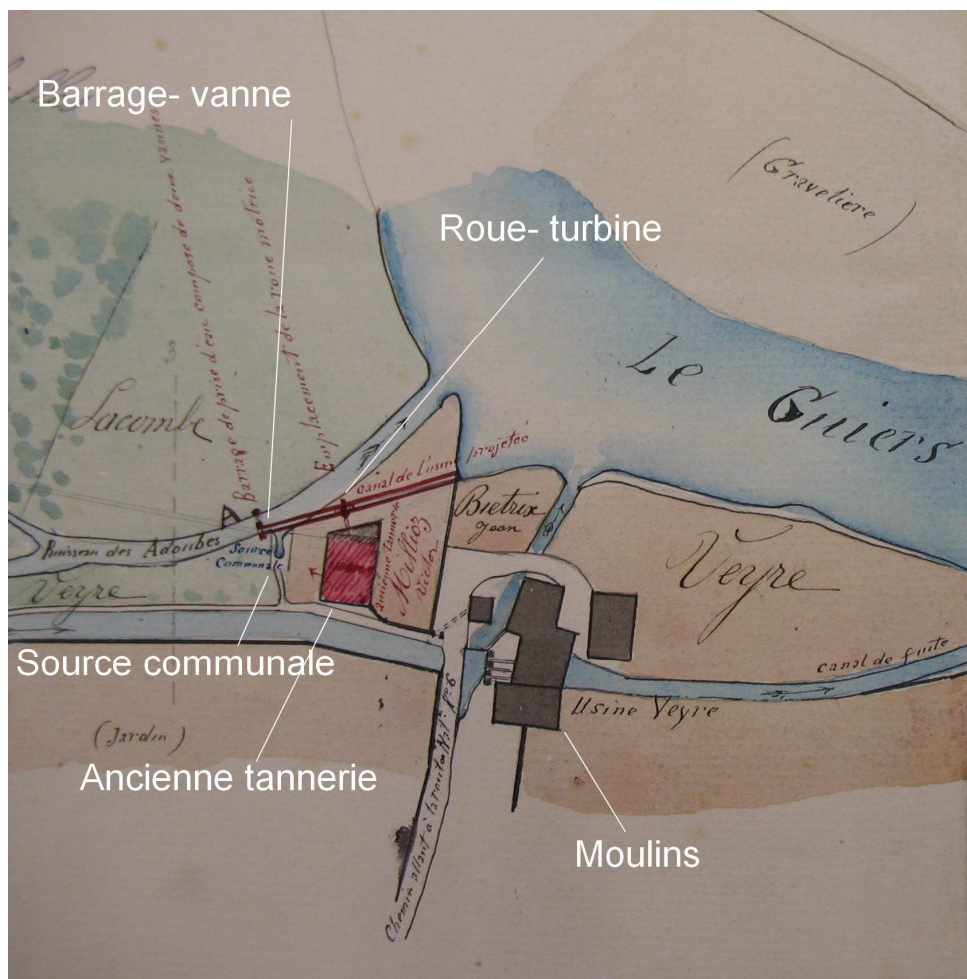
11/8/1873 : Le maire informe son conseil que Monsieur **Jeay** n'accepte pas le passage des tuyaux dans le béal des moulins dont il est devenu dernièrement propriétaire. (« béal » est l'ancien terme utilisé pour « canal »)

Le conseil accepte le changement de tracé en passant par la propriété de Mme Dumas moyennant une indemnité de 100 francs.

« il recommande que les travaux soient dirigés avec toute l'activité possible pour que l'on puisse avoir avant l'hiver les fontaines dont toute la population est impatiente de jouir ».

Il avalise également le paiement direct de travaux au menuisier- charpentier, Monsieur Loridon Jean Claude et au maçon, Monsieur Vivier Antoine.

Dans le coût du chantier, la commune paie la pension du chaudronnier. Elle traite également avec Mrs Loridon et Vivier pour l'installation des turbines et pompes.



1874

Difficultés de financement

9/8/1874 : la commission chargée de la surveillance des travaux constate qu'il a déjà été dépensé la somme de 7.000 francs et 4.000 francs restent encore à régler. Il reste 800 francs en caisse et les Chartreux donneront 2.000 francs mais il manque encore 1.200 francs pour solder les comptes de cette première adduction d'eau potable dans le bourg des Echelles que les impositions viendront combler plus tard.

CONCLUSION PROVISOIRE

L'opération « Fontaines Publiques » du milieu du XIXème siècle a initié le processus d'alimentation des foyers échellois en eau potable. Le besoin de recevoir l'eau potable à l'intérieur même du domicile ne tardera pas à imposer de nouvelles solutions.

Quant aux sources de la « Boucle du Guiers », et particulièrement celle des « Adoubes », elles sont aujourd'hui absentes de la mémoire collective. Mais, pourtant méconnues et délaissées, elles continuent à mêler leurs eaux à celle de notre rivière. Reviendrons-nous un jour à leurs sources ?

A suivre : l'adduction de Saint Pierre de Genebroz (fin du XIXème), puis de Fontaine Froide (début du XXème). (Toutes les bonnes volontés sont bienvenues pour collaborer à cette suite)